


Informations de base	
2016/2880(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les Philippines Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Philippines	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/09/2016	Décision du Parlement	T8-0349/2016	Résumé
15/09/2016	Résultat du vote au parlement		
15/09/2016	Débat en plénière	CRE link	
15/09/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/2880(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Nature de la procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0992/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-0990/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-0999/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-0994/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-1004/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-1002/2016	13/09/2016	
Proposition de résolution		B8-1008/2016	13/09/2016	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0349/2016	15/09/2016	Résumé

Résolution sur les Philippines

2016/2880(RSP) - 15/09/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les Philippines.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement rappelle que le 2 septembre 2016, un attentat à la bombe, revendiqué par Abu Sayyaf et ses partisans, sur un marché de la ville de Davao, a fait au moins 14 morts et 70 blessés, en conséquence de quoi, le gouvernement philippin a déclaré un "état d'urgence nationale en raison des violences criminelles sur Mindanao".

Le Parlement condamne fermement cet attentat et presse tous les États à coopérer activement avec le gouvernement des Philippines dans ce contexte.

Parallèlement, il condamne fermement le trafic et la consommation de drogue dans ce pays, non sans rappeler que les drogues illicites sont une menace pour les jeunes aux Philippines et l'un des problèmes les plus graves de la société.

Conscients qu'aux Philippines, des millions de personnes souffrent du niveau élevé de toxicomanie et de ses conséquences, les députés s'inquiètent du **nombre extraordinairement élevé de personnes tuées pendant des opérations de police** et par des groupes d'autodéfense dans le contexte de l'intensification de la lutte anti-criminalité et anti-droque contre les trafiquants et les consommateurs de drogue.

Ils se félicitent de l'intention du gouvernement de réduire les niveaux élevés de criminalité et de corruption dans le pays, mais invitent le gouvernement à adopter des politiques et des programmes spécifiques, complets, qui devraient également comprendre des mesures visant la prévention et la réinsertion, sans mettre l'accent de manière exclusive sur la répression violente. Ils soulignent à cet égard que la lutte contre le trafic illicite de drogue doit avoir lieu dans le plein respect des obligations nationales et internationales.

Le Parlement se félicite par ailleurs de l'engagement du président Duterte à mener des programmes de désintoxication et demande à l'Union européenne d'aider le gouvernement dans ses efforts.

Peine de mort : le Parlement presse le Congrès philippin de ne pas rétablir la peine de mort sachant que ce pays a été l'un des premiers pays d'Asie à abolir la peine de mort, en 1987. Il relève au passage que, selon toutes les données empiriques, **la peine de mort ne réduit pas la délinquance liée à la drogue**.

Enfin, le Parlement presse l'Union européenne d'utiliser tous les instruments disponibles pour aider le gouvernement des Philippines à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'homme, notamment au moyen de l'accord-cadre en vigueur.